

Soin des plantes par les plantes et huiles essentielles

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et porteurs de projet du département et départements limitrophes

OBJECTIFS

L'objectif de ces trois journées est d'acquérir les connaissances nécessaires pour soigner et protéger les plantes, sans bouleverser ou détruire leur environnement, en utilisant des solutions organiques. Soigner les plantes par les plantes est une alternative à l'utilisation de produits industriels brevetés et permet donc aux producteurs de rester autonomes et indépendants des grandes firmes qui inondent aujourd'hui le marché. Ils réduisent ainsi également les coûts liés à l'utilisation de produits chimiques. Par ailleurs, il s'agit d'une réelle alternative aux pesticides de synthèses et contribuent donc à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis demandé

CONTENU

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÉPARATIONS :

Conseils pratiques pour la préparation des extraits fermentés de plantes :

Macération, Décoction, Infusion ou tisane, Extrait fermenté, Huiles Essentielles, Litières Forestières Fermentées

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théorique en salle et temps de pratiques sur le terrain

MOYENS MATÉRIELS

Prévoir un repas partagé et des crayons de couleur, ainsi que des vêtements adaptés à l'extérieur pour la pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 20/12/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription. Conditions générales de la formation: <https://www.agriculturepaysanne.org/ConditionsGenerales>

TARIFS

Adhérent **Déduits de votre fonds vivea: 588 €**

Non agricole **200 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Adhésion à l'Addear01 demandée pour pouvoir participer à la formation (30€ minimum)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anicé ANGER
groupemaraich@addear01.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux,
01000 Bourg en Bresse
06 72 10 64 58

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations. Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne

SATISFACTION : 95.75% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

NOTE : 15 stagiaires maximum

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/01/2025	Domaine PELLERIN 01 Ain	Eric PETIOT
09/01/2025	Domaine PELLERIN 01 Ain	Eric PETIOT
08/01/2025	Domaine PELLERIN 01 Ain	Eric PETIOT

THÈMES

Agriculture biologique

Autonomie

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))